



ADHESION 2015 – 2016
 « Normandie Bois Bûche : des entreprises
 normandes qui s'engagent »

Objet : adhésion à la marque « Normandie Bois Bûche : des entreprises normandes qui s'engagent »

Madame, Monsieur,

La marque « Normandie Bois Bûche : des entreprises normandes qui s'engagent » a pour objectif principal de donner au consommateur final, une meilleure lisibilité des produits achetés au travers d'informations concernant, l'essence, la quantité, la longueur et la classe l'humidité. De plus, elle doit également permettre au consommateur d'identifier les entreprises respectant les règles légales, tout en étant inscrite dans une démarche de promotion de la gestion durable du patrimoine forestier.

Ainsi, afin d'adhérer à la marque « Normandie Bois Bûche : des entreprises normandes qui s'engagent », nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les différentes étapes à mettre en œuvre et les différents éléments à fournir :

1. Prendre connaissance de la marque « Normandie Bois Bûche : des entreprises normandes qui s'engagent » (document à **conserver**)

2. Remplir et signer votre Bulletin d'adhésion (1 exemplaire à **conserver** – 1 exemplaire à **nous retourner** complété)

3. Calculer le montant de votre adhésion à partir du tableau des cotisations pour la période avec le volume réalisé sur la saison 2014 (paiement par chèque à l'ordre de PROFESSIONSBOIS à **joindre** à la demande d'adhésion)

4. Demander une copie de votre inscription au registre du commerce et des sociétés (K Bis) (document à **nous retourner**).

Nous vous rappelons également, que dans le cadre de toute activité commerciale, industrielle ou artisanale, vous êtes soumis notamment à certaines règles que nous vous rappelons ci-dessous :

- inscription à la Chambre de Commerce ou des Métiers
- inscription auprès des services fiscaux afin de régler la TVA afférente
- inscription auprès des organismes sociaux
- inscription auprès d'une compagnie d'assurances de votre choix, pour la responsabilité civile
- inscription et déclaration auprès de la mairie du siège social de l'entreprise pour le calcul de la Contribution Economique Territoriale

A réception de votre demande d'adhésion dûment complétée, vous recevrez la confirmation de votre engagement avec votre numéro d'adhérent. **Ces documents doivent être conservés.**

Vous serez alors autorisé, sauf cas de démission, suspension ou exclusion, à vendre votre bois en bûche en tant qu'adhérent à la marque et donc à utiliser le logo et le nom « Normandie Bois Bûche : des entreprises normandes qui s'engagent ».

Vous recevrez également un kit de communication comprenant :

- le logo de la marque « Normandie Bois Bûche : des entreprises normandes qui s'engagent » en format informatique
- des autocollants à l'effigie de la marque « Normandie Bois Bûche : des entreprises normandes qui s'engagent » à apposer sur vos factures
- les plaquettes de communication à distribuer systématiquement en complément de votre facture, de votre bon de commande ou de votre bon de livraison.
- Vous devez posséder **un humidimètre** – Vous pouvez le commander à PROFESSIONSBOIS à prix coutant

Restant à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président du Comité de gestion



BULLETIN D'ADHESION 2015-2016

« Normandie Bois Bûche : des entreprises normandes qui s'engagent »

Exemplaire à renvoyer

Je soussigné :

Nom : Prénom :
 Qualité du représentant de l'entreprise :

Nom de l'entreprise ou Raison sociale :
 Adresse du siège social :

Téléphone : Fax :

E-mail : Site web : www.

N° SIRET : Code NAF :

Statut juridique : Date de création :

DECLARE :

- Adhérer à la marque « Normandie Bois Bûche : des entreprises normandes qui s'engagent » dont j'ai pris connaissance et dont j'accepte le contenu
- M'engager à respecter les principes, le fonctionnement et le cahier des charges énoncés dans la marque
- M'engager à faciliter le travail du Comité de gestion et du secrétariat de la marque, en autorisant notamment la réalisation de contrôles au sein de mon entreprise, et en acceptant de présenter tous les documents qui me seront demandés dès lors qu'ils ont un rapport avec le respect de la marque
- Attester sur l'honneur que la situation de mon entreprise au regard des obligations légales, fiscales et sociales est à jour
- M'engager à respecter la législation française en tout ce qui concerne mon activité
- Accepter que mon adhésion à la marque soit rendue publique
- Certifier l'exactitude des renseignements fournis dans ce dossier

Volume total de bois bûche commercialisé en 2014 exprimé en mètre cube de bois empilés composé de bûches de 1 mètre :

Pour les entreprises ayant débuté leur activité de commercialisation de bois en bûche durant l'année 2014, veuillez cocher la case ci-contre :

Fait à : le :

Signature et Cachet de l'entreprise :

*Le Comité de gestion attire l'attention de l'adhérent signataire, de la nécessité de conserver pendant une durée minimum de 3 ans, tous les documents lui permettant de justifier le respect de ses engagements.
 En effet, ces documents peuvent être demandés à l'occasion des contrôles.*

La présente adhésion doit être réalisée en 2 exemplaires, dont un est à conserver par le signataire et dont l'autre doit être envoyé par courrier à l'adresse suivante :

**PROFESSIONSBOIS – Maison de la Forêt
 19 bis rue des Capucins
 61000 ALENCON**

Elle donne lieu à l'envoi d'une confirmation d'engagement comportant le numéro d'adhérent, ainsi qu'au kit de communication. Le Comité de gestion de la marque s'engage également à informer les adhérents de tous les changements qui pourraient être apportés à la marque. L'adhérent peut à tout moment résilier son engagement en informant le Comité de gestion par lettre recommandée avec accusé de réception à laquelle doit être jointe le dernier document de confirmation d'engagement.



BULLETIN D'ADHESION 2015-2016

« Normandie Bois Bûche : des entreprises normandes qui s'engagent »

Exemplaire à conserver

Je soussigné :

Nom : Prénom :
 Qualité du représentant de l'entreprise :

Nom de l'entreprise ou Raison sociale :
 Adresse du siège social :

Téléphone : Fax :

E-mail : Site web : www.

N° SIRET : Code NAF :

Statut juridique : Date de création :

DECLARE :

- Adhérer à la marque « Normandie Bois Bûche : des entreprises normandes qui s'engagent » dont j'ai pris connaissance et dont j'accepte le contenu
- M'engager à respecter les principes, le fonctionnement et le cahier des charges énoncés dans la marque
- M'engager à faciliter le travail du Comité de gestion et du secrétariat de la marque, en autorisant notamment la réalisation de contrôles au sein de mon entreprise, et en acceptant de présenter tous les documents qui me seront demandés dès lors qu'ils ont un rapport avec le respect de la marque
- Attester sur l'honneur que la situation de mon entreprise au regard des obligations légales, fiscales et sociales est à jour
- M'engager à respecter la législation française en tout ce qui concerne mon activité
- Accepter que mon adhésion à la marque soit rendue publique
- Certifier l'exactitude des renseignements fournis dans ce dossier

Volume total de bois bûche commercialisé en 2014 exprimé en mètre cube de bois empilés composé de bûches de 1 mètre :

Pour les entreprises ayant débuté leur activité de commercialisation de bois en bûche durant l'année 2014, veuillez cocher la case ci-contre :

Fait à : le :

Signature et Cachet de l'entreprise :

*Le Comité de gestion attire l'attention de l'adhérent signataire, de la nécessité de conserver pendant une durée minimum de 3 ans, tous les documents lui permettant de justifier le respect de ses engagements.
 En effet, ces documents peuvent être demandés à l'occasion des contrôles.*

La présente adhésion doit être réalisée en 2 exemplaires, dont un est à conserver par le signataire et dont l'autre doit être envoyé par courrier à l'adresse suivante :

**PROFESSIONSBOIS – Maison de la Forêt
 19 bis rue des Capucins
 61000 ALENCON**

Elle donne lieu à l'envoi d'une confirmation d'engagement comportant le numéro d'adhérent, ainsi qu'au kit de communication. Le Comité de gestion de la marque s'engage également à informer les adhérents de tous les changements qui pourraient être apportés à la marque. L'adhérent peut à tout moment résilier son engagement en informant le Comité de gestion par lettre recommandée avec accusé de réception à laquelle doit être jointe le dernier document de confirmation d'engagement.



COTISATION ANNUELLE

« Normandie Bois Bûche : des entreprises normandes qui s'engagent »

(Tarifs du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016)

* Les cotisations sont demandées lors de l'adhésion initiale, puis pour chaque nouvelle année.

* Les cotisations sont annuelles et correspondent aux droits pour l'utilisation du logo, du nom « Normandie Bois Bûche : des entreprises normandes qui s'engagent » et de la marque du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin de l'année 2016 pour l'ensemble du bois bûche commercialisé.

* Les cotisations sont établies en prenant comme référence le volume total de bois bûche commercialisé durant l'année 2014. Le volume est à déterminer en mètre cube de bois empilés composé de bûches de 1 mètre.

N.B. : Pour les entreprises ayant débuté leur activité de bois bûche durant l'année N, la cotisation sera celle de la catégorie de 0 à 1 000 m³ de bois empilés.

* Pour les entreprises souhaitant adhérer à la marque en cours d'année, la cotisation doit être versée en totalité, quand l'adhésion se fait entre le 1^{er} juin de l'année N et le 31 décembre de l'année N. Lorsque l'adhésion se fait entre le 1^{er} janvier de l'année N+1 et le 30 juin de l'année N+1, seule la moitié du montant de la cotisation sera exigée.

* Le montant des cotisations en fonction des volumes commercialisés est le suivant :

VOLUMES COMMERCIALISES	COTISATIONS
de 0 à 1 000 m ³ de bois empilés	120 €
de 1 001 à 2 500 m ³ de bois empilés	200 €
de 2 501 à 5 000 m ³ de bois empilés	350 €
de 5 001 à 7 500 m ³ de bois empilés	500 €
de 7 501 à 10 000 m ³ de bois empilés	650 €
de 10 001 à 15 000 m ³ de bois empilés	800 €
de 15 001 à 30 000 m ³ de bois empilés	1 200 €
plus 30 001 m ³ de bois empilés	1 800 €